

Assemblée Générale du CCM

18 DECEMBRE 2023
HOTEL IBIS AGDAL- RABAT

DÉTAIL DE LA RÉUNION				
Pays	Royaume du Maroc		Nb. total de membres ayant le droit de vote présents (y compris les cotitulaires)	24
Référence de la réunion	AGE 03/2023			
Date	18 décembre 2023		Nb. total de membres d'entités autres que le ccm / observateurs présents (dont le personnel du secrétariat du ccm)	14
Coordonnées de la personne présidant la réunion				
Nom/organisation	Prénom	Zoubida	Le quorum a été atteint (oui ou non) ?	Oui
	Nom	BOUAYAD	Durée de la réunion (en heures)	2h30 heures
	Organisation	SOS TB	Salle / lieu	DELM
Rôle au sein du CCM	Présidente		Type de réunion	Assemblée Générale

RESUME DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	
Point 1	<ul style="list-style-type: none"> Vérification du quorum Validation de l'ordre du jour Vérification d'éventuels conflits d'intérêts en lien avec l'ordre du jour Présentation des résultats obtenus dans le cadre de la subvention du FM se clôturant le 31 décembre 2023 ;
Point 2	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la nouvelle subvention prenant effet le 1er janvier 2024;
Point 3	<ul style="list-style-type: none"> Bilan du CCM et de ses comités restreints ;
Point 4	<ul style="list-style-type: none"> Résultats de l'évaluation approfondie du CCM pour l'année 2022;
Point 5	<ul style="list-style-type: none"> Présentation sur le positionnement du CCM ;
Point 6	<ul style="list-style-type: none"> Validation des documents cadres du CCM : Règlement intérieur et Politique des conflits d'intérêts ;
Point 7	<ul style="list-style-type: none"> Signature de la convention de partenariat entre le CCM et l'AMPF.

Vérification du quorum et validation de l'ordre du Jour

Après vérification du quorum, la réunion a été ouverte par Mme la Présidente qui a rappelé le projet d'ordre du jour tout en invitant les participants à y introduire d'éventuels points sous le volet divers. Le projet d'ordre du jour a été adopté sans ajout de points supplémentaires.

SITUATIONS EVENTUELLES DE CONFLITS D'INTERETS

Aucune situation de conflit d'intérêt n'a été déclarée.

DOCUMENTS D'APPUI DISTRIBUES

Documents envoyés par Email	<ul style="list-style-type: none">- Projet d'ordre du jour- Présentation des résultats obtenus dans le cadre de la subvention du FM se clôturant le 31 décembre 2023 ;- Présentation de la nouvelle subvention prenant effet le 1er janvier 2024;- Bilan du CCM et de ses comités restreints ;- Résultats de l'évaluation approfondie du CCM pour l'année 2022;- Présentation sur le positionnement du CCM ;- Documents cadres du CCM : Règlement intérieur et Politique des conflits d'intérêts ;- Convention de partenariat entre le CCM et l'AMPF.
Documents affichés au moment de la réunion	<ul style="list-style-type: none">- Projet d'ordre du jour- Présentation des résultats obtenus dans le cadre de la subvention du FM se clôturant le 31 décembre 2023 ;- Présentation de la nouvelle subvention prenant effet le 1er janvier 2024;- Bilan du CCM et de ses comités restreints ;- Résultats de l'évaluation approfondie du CCM pour l'année 2022;- Présentation sur le positionnement du CCM ;

MATINEE : 10h00 – 13h30

Points N°1	Présentation des résultats obtenus dans le cadre de la subvention du FM se clôturant le 31 décembre 2023
Résumé de la présentation et des questions traitées	
<p>Madame Boutaina ELOMARI, coordinatrice de la subvention nationale du Fonds mondial, a présenté les résultats obtenus dans le cadre de la subvention du FM qui se clôture le 31 décembre 2023. Elle a rappelé que l'année 2023 n'a pas été facile, étant très chargée en raison de la préparation de la nouvelle demande de financement et de l'élaboration des plans stratégiques nationaux, nécessitant ainsi des efforts considérables et une mobilisation de toutes les équipes impliquées dans l'exécution des activités de la subvention en cours.</p>	
Performances programmatiques des SR- Programme TB- Intervention communautaire de LAT au 30 juin 2023	
<ol style="list-style-type: none">1. Le nombre de séances de sensibilisation dans les Centres de Diagnostic et de Traitement de la Tuberculose Multirésistante (CDTMR) était ciblé à 528 pour l'année 2023. Au 30 juin 2023, seulement 257 séances ont été réalisées, ce qui représente un taux de réalisation de 49%. Cependant, il est noté que cela est dans le rythme habituel, avec des réserves concernant les réalisations prévues pour le troisième trimestre et l'activité planifiée pour le quatrième trimestre.2. Le nombre de malades tuberculeux (TB) à relancer et à récupérer était fixé à 2640 pour 2023. Jusqu'au 30 juin 2023, seulement 1234 malades ont été récupérés, ce qui correspond à un taux de réalisation de 47%, avec 90% de récupération hors décès et prisons. Bien que cette performance soit jugée bonne, des disparités entre les sites sont observées. Des réserves sont également émises concernant les réalisations du troisième trimestre et l'activité prévue pour le quatrième trimestre.3. Le nombre de familles visitées pour le dépistage des sujets-contacts était prévu à 3960 pour 2023. Jusqu'au 30 juin 2023, seules 1802 familles ont été visitées, ce qui représente un taux de réalisation de 45,5%, avec 78% de dépistage réalisé. Il est noté que 235 cas positifs entre TB et ITL ont été identifiés. Une amélioration de la performance est nécessaire d'ici la fin de l'année 2023.4. Le nombre de patients atteints d'infection tuberculeuse latente (ITL) à relancer et à récupérer était de 792 pour 2023. Jusqu'au 30 juin 2023, seulement 377 patients ont été récupérés, correspondant à un taux de réalisation de 47,6%, avec 91% de ces patients mis sous traitement. Cette performance est considérée comme bonne, mais des réserves sont émises concernant les réalisations du troisième trimestre et l'activité planifiée pour le quatrième trimestre.	
Performances programmatiques VIH au 11/10/2023	
Prévention combinée	
<ol style="list-style-type: none">1. Pour l'indicateur KP-1a (Pourcentage de Hommes ayant des Relations Sexuelles avec d'autres Hommes - HSH - ayant bénéficié de programmes préventifs de lutte contre le VIH), la cible	

pour 2023 était de 33 500 personnes. En 2023, il y a eu 19 787 personnes bénéficiant de ces programmes, ce qui représente un taux de réalisation de 59%. Ces données ont été extraites du DHIS2 le 11 octobre 2023.

2. Pour l'indicateur KP-1c (Pourcentage de professionnels du sexe ayant bénéficié de programmes préventifs de lutte contre le VIH), la cible pour 2023 était de 57 000 personnes. En 2023, il y a eu 37 061 personnes bénéficiant de ces programmes, représentant un taux de réalisation de 65%.
3. Pour l'indicateur KP-1d (Pourcentage de personnes qui s'injectent des drogues ayant bénéficié de programmes préventifs de lutte contre le VIH), la cible pour 2023 était de 950 personnes. En 2023, 958 personnes ont bénéficié de ces programmes, dépassant légèrement la cible avec un taux de réalisation de 101%.

Performances programmatiques VIH au 11/10/2023

Dépistage VIH

1. Pour l'indicateur HTS-3a (Pourcentage de Hommes ayant des Relations Sexuelles avec d'autres Hommes - HSH - chez lesquels un dépistage du VIH a été réalisé durant la période de rapportage et qui connaissent leur résultat), la cible pour 2023 était de 25 000 personnes. En 2023, 12 836 personnes ont bénéficié de ce dépistage, ce qui représente un taux de réalisation de 51%. Ces données ont été extraites du DHIS2 le 11 octobre 2023.
2. Pour l'indicateur HTS-3c (Pourcentage de professionnels du sexe chez lesquels un dépistage du VIH a été réalisé durant la période de rapportage et qui connaissent leur résultat), la cible pour 2023 était de 43 000 personnes. En 2023, 18 154 personnes ont bénéficié de ce dépistage, représentant un taux de réalisation de 42%.
3. Pour l'indicateur HTS-3d (Pourcentage de personnes qui s'injectent des drogues chez lesquels un dépistage du VIH a été réalisé durant la période de rapportage et qui connaissent leur résultat), la cible pour 2023 était de 852 personnes. En 2023, seulement 198 personnes ont bénéficié de ce dépistage, ce qui représente un taux de réalisation de 23%.

Suivi budgétaire des SR au 02/10/2023

MSPS :

- Budget 2023 reprogrammé : 8 730 108,71 €
- Dépenses au 02/10/2023 : 6 575 207,49 €
- Écart : 2 154 901,22 €
- Taux : 75%

AHSUD :

- Budget 2023 reprogrammé : 135 134,82 €
- Dépenses au 02/10/2023 : 84 378,36 €
- Écart : 50 756,46 €
- Taux : 64%

ALCS :

- Budget 2023 reprogrammé : 1 054 742,75 €
- Dépenses au 02/10/2023 : 583 990,97 €
- Écart : 470 751,78 €

<ul style="list-style-type: none"> • Taux : 63%
AMSED : <ul style="list-style-type: none"> • Budget 2023 reprogrammé : 466 128,96 € • Dépenses au 02/10/2023 : 201 843,92 € • Écart : 264 285,04 € • Taux : 78%
ASCS : <ul style="list-style-type: none"> • Budget 2023 reprogrammé : 188 523,10 € • Dépenses au 02/10/2023 : 107 105,43 € • Écart : 81 417,67 € • Taux : 64%
OPALS : <ul style="list-style-type: none"> • Budget 2023 reprogrammé : 201 656,56 € • Dépenses au 02/10/2023 : 120 003,02 € • Écart : 81 653,54 € • Taux : 66%
RDR : <ul style="list-style-type: none"> • Budget 2023 reprogrammé : 222 505,46 € • Dépenses au 02/10/2023 : 125 809,17 € • Écart : 96 696,29 € • Taux : 63%
SOLEIL : <ul style="list-style-type: none"> • Budget 2023 reprogrammé : 45 968,03 € • Dépenses au 02/10/2023 : 23 302,47 € • Écart : 22 665,56 € • Taux : 51%

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

- Un retard dans la mise en œuvre des activités de prévention et de prise en charge du VIH et de la tuberculose (TB) par l'entité AMSED. Pour le VIH, cela comprend des retards dans la mise en place des activités de formation, de supervision et de coordination, ainsi que des difficultés dans la mise en œuvre des activités locales et dans l'opérationnalisation de la plateforme communautaire. De plus, le plan de dépistage n'a pas été mis en place comme prévu. Concernant la TB, les activités de formation, de supervision, de coordination et de plaidoyer ont également pris du retard, tout comme la distribution de paniers alimentaires aux patients atteints de TB multi-résistante (MDR), et les interventions sur le terrain aussi.
- La situation actuelle nécessite un effort de rattrapage pour améliorer la couverture des interventions auprès des Hommes ayant des Relations Sexuelles avec d'autres Hommes (HSH) et des Professionnels du Sexe (PS). De plus, il est impératif de renforcer le dépistage, en particulier auprès des Utilisateurs de Drogues Injectables (UDI). Les activités de formation, de supervision et les réunions de coordination doivent également être intensifiées pour garantir une mise en œuvre efficace des programmes. Il est essentiel de mobiliser toutes les équipes quotidiennement jusqu'à la fin de décembre 2023 pour

atteindre les objectifs fixés. Des permanences et des campagnes de dépistage du VIH et du VHC doivent être organisées, avec une attention particulière portée aux UDI dans des villes telles que Nador, Tétouan, Tanger, Assilah, Berkane et Oujda. Des intrants tels que des tests VIH, des tests VHC, des tests de syphilis, des préservatifs et des tests de dépistage de la tuberculose (GenXpert) sont disponibles. Des commandes sont en cours pour des lubrifiants et certains médicaments antirétroviraux (ARV).

Point N° 2	Présentation de la nouvelle subvention prenant effet le 1er janvier 2024;
Résumé de la présentation et des questions traitées	
<p>Mme Boutaina ELOMARI a enchaîné sur la deuxième partie de sa présentation concernant l'état d'avancement de la nouvelle subvention du Fonds mondial qui sera lancée le 1er janvier 2024. Elle a présenté les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Préparation avant démarrage à partir d'octobre 2023<ol style="list-style-type: none">1. Ouverture des nouveaux comptes bancaires : Établissement d'une liste exhaustive des sections / SSRs avec leurs comptes bancaires respectifs, comprenant les lieux, les noms des agences bancaires, leurs adresses complètes, ainsi que les copies des dossiers juridiques nécessaires.2. Paramétrage de la base de données : Configuration initiale de la base de données, incluant une liste complète des sections / SSRs bénéficiant de la subvention, avec leurs détails pertinents. Liste du personnel : Élaboration d'une liste du personnel par nom et par fonction, afin de clarifier les responsabilités de chacun au sein de l'organisation.▪ Document lancement<ol style="list-style-type: none">1. Signature convention avec PR2. Signature des chartes de conflits d'intérêts3. Signature contrats avec fournisseurs avec rajout des mentions:<ul style="list-style-type: none">○ Exonération TVA○ Code de bonne conduite fournisseurs○ Politique d'exploitation et abus sexuel4. Révision des rôles des éducateurs pairs/intervenants5. Réflexion pour l'encouragement d'une « prime » versus qualité des données/suivi des bénéficiaires / Dépistage6. Continuer la réflexion sur l'implication des clients des PS7. Intégration du dépistage VIH dans le module tracker (raisonnement en cascade)8. Identifier les mécanismes pour chaque site sur la coordination entre les SR et ONG impliqués avec répartition des sites avec mise à jour des cartographies	

- 9. Réflexion sur la coordination avec les structures de santé notamment ESSP et création des comités locaux de gestion (à piloter)
- 10. Finalisation et budgétisation des PSR VIH et TB

Session spéciale : TVA

- ⇒ Exigence du FM du remboursement intégral de toutes taxes payées sur la subvention MAR-C-MOH
- ⇒ Aucun seuil n'est toléré
- ⇒ 1 euro de tva sera déduit de 2 euros du montant de la subvention

Nouvelle mesure :

- ⇒ Les factures doivent mentionnées HT, la tva, le TTC et le numéro d'exonération.
- ⇒ Le non-respect de la procédure induira un remboursement ou une diminution de subvention X2
- ⇒ Un montant forfaitaire sera calculé sur tous les achats à 20%

Prochaines Echéances

- Rapport annuel au 31/12/2023 (subvention TB/VIH et C19RM) (Date remise 15/01/2024) :
 - ⇒ PU au 31/12/2023
 - ⇒ Suivi budgétaire au 31/12/2023
 - ⇒ Inventaire Immobilisations + Stock au 31/12/2023
 - ⇒ **Engagements au 31/12/2023**
 - ⇒ Fichier d'analyse des comptes tiers non lettré

- Rapport clôture au 30/06/2023
 - ⇒ Rapport de paiement au 30/06/2024 des engagements du 31/12/2023
 - ⇒ Inventaire physique
 - ⇒ Copies des virements des reliquats (avant le 30 avril 2024)
 - ⇒ Attestation de clôture des comptes (avant le 30 avril 2024)
 - ⇒ Copie du dernier relevé bancaire après clôture du compte bancaire « avec un solde égal à Zéro »
 - ⇒ Rapport de destruction du carnet de chèque

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

Point N° 3	Bilan du CCM et de ses comités restreints
Résumé de la présentation et des questions traitées	
<p>Madame Hanaa ELKOUDSSI, chargée du Secrétariat permanent, a exprimé sa gratitude envers les membres du CCM ainsi que toutes les entités et partenaires qui collaborent avec le CCM pour atteindre ses objectifs dans la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le renforcement du système de santé. Ensuite, elle a présenté les points de sa présentation comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisations 2023 2. Défis 2023 3. Pistes d'amélioration 4. Plan 2024 	

Réalisations 2023

- ⇒ Une Demande de financement au Fonds mondial a été soumise par le CCM du Maroc selon les normes et les exigences préétablies
- ⇒ Réunions AG du CCM en 2023
 - 22 et 29 mai 2023
 - 29 novembre 2023
 - 18 décembre 2023
- ⇒ Comité de veille Stratégique du CCM en 2023
 - 16 janvier 2023
 - 20 juillet 2023
 - 26 septembre 2023
 - 15 novembre 2023
- ⇒ Visite de terrain 2023
 - Visite de terrain 05-06 janvier
 - Visite de terrain 25-26 décembre
- ⇒ Le comité d'éthique 2023
 - 12 décembre 2023

La politique relative aux conflits d'intérêts du CCM a été révisée et adaptée aux nouvelles exigences du CCM. Des mécanismes visant à améliorer la gestion des conflits d'intérêts ont été proposés, comprenant :

- Lors de l'envoi des invitations aux membres du CCM pour participer à une assemblée générale, un rappel concernant les principes des conflits d'intérêts potentiels ou avérés est inclus, tout en invitant les membres à signaler tout conflit d'intérêts par rapport aux points à l'ordre du jour, afin de pouvoir les gérer.
 - En début de chaque assemblée générale, le président du comité d'éthique ou, en cas d'absence, un membre de ce comité, procède à une vérification et demande aux membres de signaler toute situation de conflit d'intérêts.
 - Établissement de liens entre le comité de veille stratégique et le comité d'éthique, impliquant le comité de veille stratégique dans l'obligation d'informer le comité d'éthique de toute situation potentielle de conflit d'intérêts avant chaque assemblée générale.
 - Création d'un tableau de suivi des déclarations signées, accompagnées d'une description des conflits d'intérêts pour les membres présentant ce type de risque, accessible à tous via un envoi par courrier électronique.
- ⇒ Comité de communication du CCM en 2023
 - 09 mai 2023
 - 07 novembre 2023
 - ⇒ Populations clés : Concertation avec les bases
 - 09 mai 2023
 - 08 novembre 2023
 - Ateliers de concertation avec les bases communautaires (février, mars, avril, mai, octobre et novembre)
 - ⇒ CCM-Evolution

Mission d'appui au CCM Maroc Du 17 au 21 juillet 2023

1. Coaching du comité de suivi stratégique
2. Revue des documents cadres
3. Orientation des membres du CCM

Mission d'appui au CCM Maroc Du 13 au 17 novembre 2023

- 2 jours de formation pour l'ensemble des membres

1. Présentations et cas pratiques
2. Principes de gouvernance Éthique
3. Suivi stratégique
4. Participation

- Réunion avec le CVS
- Une séance de travail avec la secrétaire permanente
- Revue des textes

⇒ Appui au positionnement du comité de coordination du Maroc pour la lutte contre le sida et la tuberculose

Deux réunions ont été réalisées :

- 25 septembre 2023
 - 29 novembre 2023
- ⇒ Activités diverses :

Représentation du CCM et participation à plusieurs réunions et rencontres initiées par nos partenaires :

- Forum des Organisations de la Société Civile le 17 janvier et à la Consultation Régionale MENA sur le nouveau modèle de financement du Fonds mondial (NFM4 2022) pour les communautés et la société civile les 18, 19 et 20 janvier à Marrakech,
- La revue à mi-parcours du Plan Stratégique National (PSN) de lutte contre le SIDA 2023 le 20 janvier
- Atelier National de validation de la revue externe et d'adoption de la nouvelle stratégie nationale Droits Humains VIH, Tuberculose et Hépatites Virales le 3 février.
- L'atelier de restitution pour l'élaboration du Plan Stratégique National de Prévention et de prise en charge des Troubles Addictifs 2024-2030, le 8 février 2023.
- Dialogue Communautaire VIH/TB Maroc, les 17 et 18 février à Tanger.
- Revue à Mi-Parcours du PSN d'extension à 2023 et élaboration du PSN 2024-2030 pour la lutte contre le VIH/SIDA, IST et Hépatites Virales, les 15, 16 et 17 mars.
- Comité de préparation de la campagne nationale de communication sur la tuberculose.
- La journée mondiale de la lutte contre la tuberculose.
- Colloque National sur la Propriété Intellectuelle et l'Accès au Traitement les 15 et 16 mai à Casablanca.
- Célébration de la journée Mondiale contre le SIDA.

Situation financière du CCM

BUDGET 2023 : 98 780 Euro

Reliquat 2022 : 18 580

Budget 2023 : 80 199

Reliquat : 4300 EURO, soit un taux d'absp de 96%

BUDGET 2024 : 80 199 Euro

Situation administrative du CCM

- Convention avec l'AMPF : Re conduite de la convention pour 2024 :
 - Gestion du compte bancaire ;
 - Contractualisation pour le CCM ;
 - Local du CCM.
- Personnel du SP :
 - Evaluation du Personnel du SP
 - Re conduite du contrat de Mme Hanaa EL KOUDSSI ;
 - Recrutement d'un consultant indépendant pour le suivi stratégique

Défis 2023

Malgré les nombreuses réalisations enregistrées au cours de l'année 2023 dans le cadre du travail du CCM, plusieurs défis persistent, notamment :

- Le taux élevé d'absentéisme parmi les membres du CCM.
- Le budget du CCM demeure limité pour atteindre les objectifs ambitieux fixés.
- La communication rétroactive avec les bases communautaires (Société civile) nécessite des améliorations.
- La notoriété du CCM à l'échelle nationale reste à renforcer.
- La charge de travail repose sur une seule personne au secrétariat du CCM.
- Le statut du CCM génère des problèmes en matière de gestion administrative et financière.

Pistes d'amélioration

Défis	Pistes d'amélioration
Taux d'absentéisme des membres du CCM	<p>Sessions de sensibilisation visant à souligner l'importance de la participation active pour renforcer l'engagement des membres.</p> <p>Mise en œuvre de la politique de présence conforme au règlement intérieur du CCM.</p> <p>Renouvellement des membres du CCM qui sont absents aux réunions du CCM.</p>
Budget limité du CCM	Revoir et diversifier les sources de financement en cherchant des partenariats ou des subventions supplémentaires.
Communication rétroactive avec les bases communautaires (Société civile)	<p>Organiser des séances de retour d'information régulières et ouvertes pour échanger avec la société civile et recueillir leurs avis et suggestions.</p> <p>Établir des canaux de communication plus accessibles pour faciliter le partage d'informations entre le CCM et la société civile.</p>
Notoriété du CCM à l'échelle nationale	<p>Lancer des campagnes de sensibilisation et de communication pour mieux faire connaître le rôle et les réalisations du CCM auprès du public.</p> <p>Organiser des événements, des conférences ou des tables rondes pour accroître la visibilité du CCM et susciter l'intérêt des parties prenantes.</p>
Charge de travail sur une seule personne au secrétariat du CCM	Renforcer l'équipe du secrétariat en recrutant du personnel supplémentaire

Plan 2024

N°	Activités	Nombre
1	Réunions trimestrielles du CCM	4
2	Réunions extraordinaires CCM	1
3	Réunions du bureau CCM	4
4	Réunions trimestrielles du Comité veille stratégique	4
5	Réunion du comité d'éthique	2
6	Rencontres annuelle de la société civile (feeg back)	1
7	visites de terrain	2
8	Rencontres annuelles populations clés et PVVIH (feed back)	2
9	Réunions du Comité communication	2
10	Mise à jour, alimentation du site Web CCM	12
11	Participation aux séminaires nationaux sur le sida et la TB	

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :
Décisions prises et modalités de prise de décisions
Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance

Point N° 4	Résultats de l'évaluation approfondie du CCM pour l'année 2022;
Résumé de la présentation et des questions traitées	
<p>Mme Hanaa a présenté les résultats de l'évaluation approfondie du CCM de l'année 2022 pour validation et approbation par les membres du CCM</p> <p>Objectifs de l'évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Objectif : Évaluer les progrès/changements quantitatifs et qualitatifs dans chaque domaine essentiel de la responsabilité du CCM en utilisant l'Outil du cadre de performance intégré (IPF). 2. Objectif : Recueillir des informations qualitatives sur les enseignements tirés, les meilleures pratiques, les progrès globaux et spécifiques à un domaine et les défis. <p>Les résultats de l'évaluation approfondie du cadre de performance intégré sont basés sur l'analyse de trois (3) sources de données</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents du CCM (Données : qualitative et quantitative) - Répondants au sein du CCM (Donnée qualitative) - Enquête 360 (Donnée quantitative) <p>Progrès du CCM</p> <p>En comparaison avec l'évaluation de base, le CCM Maroc a accompli des progrès notables dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement • Suivi Stratégique <p>Avec démontrant notamment:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'adhérence et la conformité aux standards élevés de gouvernance et de gestion des CDI ; 2. L'évaluation du personnel du Secrétariat ; 	

3. L'existence d'un CVS fonctionnel et qui interagit efficacement avec les principales parties prenantes ;

Opportunités du CCM

Il existe des opportunités et un potentiel réel pour améliorer les aspects suivants :

- **Suivi Stratégique**
- **Participation**

En mettant le focus sur :

1. Le type d'expertise requise pour un suivi stratégique de haut niveau et a haut impact ;
2. L'utilisation d'outils dédiés dans le suivi stratégique ;
3. L'amélioration du mode de choix des représentants de la société civile au sein du CCM dans le futur ;

Principales actions

Domaine	Objectifs	Principales actions
Suivi Stratégique	Orienter le travail de suivi stratégique du CCM sur la gestion de risques et l'utilisation d'outils d'aide à la prise de décision	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mobiliser des expertises et compétences additionnelles en gestion de risques, gestion des achats et stocks pour appuyer davantage le travail de suivi stratégique du CVS ; 2. Systématiser l'utilisation d'outils d'aide à la prise de décision basée sur les données, y compris celles collectées par des dispositifs communautaires (exemple le PR/SR Dashboard, Observatoire communautaire) ;
Participation	Revoir et optimiser le processus de renouvellement des membres de la société civile au CCM pour assurer une meilleure interaction avec la base	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation de consultations préalables et de sessions de retro information avec la base avant et après chaque réunion du CCM ; 2. Assurer une plus large compétition au niveau national lors du processus de renouvellement des membres de la société civile au CCM dans le futur ;

Prochaines étapes

- Le CCM Hub enverra les résultats finaux au Bureau/Secrétariat du CCM.
- Le Bureau/Secrétariat du CCM les partagera lors de la prochaine Assemblée Générale avec tous les membres.
- Le CCM inclut les principales actions de renforcement dans son budget annuel et les met en œuvre durant toute l'année.

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

Décisions prises et modalités de prise de décisions
Les membres du CCM ont validé les résultats de l'évaluation approfondie réalisée par le consultant externe, tout en précisant que toutes les recommandations seront prises en considération pour améliorer la performance du CCM et de toutes ses activités.
Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance

Point N° 5	Présentation sur le positionnement du CCM
Résumé de la présentation et des questions traitées	
<p>Dr. Alami Kamal, consultant chargé de la mission d'appui au positionnement du CCM à travers la restauration d'une cartographie des plateformes de coordination et du plan de positionnement, a présenté aux membres du CCM les résultats finaux de sa mission ainsi que les livrables conformément aux dernières propositions d'amélioration qui ont été formulées lors de l'Assemblée Générale pour la restitution de sa mission, tenue le 29 novembre 2023. La présentation comprenait les éléments suivants</p> <p>Contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis 2002, le CCM/Maroc a assuré la préparation et le suivi de plusieurs subventions du Fonds mondial, mises en œuvre par le MSPS (PR) • Plusieurs processus de révision de l'organisation/composition et de mécanismes de sélections/élections pour se conformer aux critères du FM et éviter les conflits d'intérêt, • Ne dispose pas de cadre légal ou statut juridique formel • Plan d'action de préparation à la transition élaboré en 2019, 4 domaines : Gouvernance, Financement, PC et OSC, Approvisionnement en Produits de Santé. • Composante SRPS de la demande de financement 2024-2026 : appui au plan de préparation à la transition, révision du cadre de coordination multisectorielle VIH et TB • Refonte du système de santé, nouvelles structures de gouvernance, notamment la Haute autorité de la Santé et les GST. • Consultations externes sur l'évolution du CCM (2021 et 2023) : positionnement a obtenu un score de 58% et 47% (le plus faible) <p>Stratégie de positionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impératif d'une solide et pérenne gouvernance nationale de la santé. • Positionnement: prendre appui sur les structures nationales, et intégrer l'ICN ou ses fonctions dans les plateformes de santé existantes, <p><u>Positionnement réussi</u> Amélioration de la coordination des programmes et des investissements</p>	

Principes de l'inclusion et de la prise de décision collaborative dans la gouvernance nationale de la santé, représentation des OSC, des PC et du secteur privé.

Options de positionnement

1. Transfert de la structure de l'ICN au sein d'un organe national
2. Plateforme de coordination unique avec les programmes des donateurs ;
3. Intégration des fonctions et des principes de l'ICN à un ou plusieurs organe(s).

Résultats attendus et méthodologie de la mission

1. Recensement des mécanismes de gouvernance et les plateformes de coordination du secteur de la santé et des maladies.
2. Cartographie de la position de chaque plateforme identifiée et des liens avec le CCM.
3. Appui à l'élaboration d'un plan de positionnement

14 Entretiens et 2 focus groups avec les parties prenantes

	CCM
Gouvernement/Institutions	Ministère la Santé et de protection sociale : <ul style="list-style-type: none"> • DELM/DMT/DMNT/PNLS/PNLAT /UGFM • Direction de la Population (DP) • Direction des Hôpitaux et de soins ambulatoires (DHSA) • DPRF/Division de la coopération
	CNDH
Société civile	Focus group avec le ONG (5)
PVVIH, TB et Populations clés	Focus group avec les PVVIH, TB et les populations clés (6)
Secteur privé	Collectif national des médecins généralistes du Maroc
PTF/Nations Unies	OMS, ONUSIDA.

Points fort

- Fonctionnement régulier depuis sa création en 2002, a assuré ses fonctions de préparation des subventions au FM (près de 200 millions US\$ mobilisés) et de suivi stratégique ;
- Relation étroite de collaboration avec la DELM, le PNLS, le PNLAT, et l'UGFM ;
- Relation avec ONUSIDA et OMS: assistance technique à la préparation des subventions ; la préparation du plan conjoint VIH ;
- Fédération de l'action commune : réunit plusieurs secteurs avec présence du secteur associatif et des communautés, implication des PC.

Points faibles

- Isolement et manque de visibilité du CCM dans la coordination nationale de la Santé et au niveau des régions.
- Statut non formel du CCM.
- Manque d'information du CCM sur ce qui est fait en dehors de la subvention,
- Non-présence de certaines institutions et ministères clés au sein du CCM
- Manque d'information sur le CCM chez les partenaires.
- Insuffisance de partage d'information entre les parties prenantes.

Il n'existe pas actuellement d'instance en mesure d'assumer les fonctions principales du CCM.
 Importance d'assurer la continuité du CCM :

<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la communication, en créant des liens avec les plateformes de coordination existantes, • Assurer la cohérence et l'harmonisation avec les autres programmes d'appui en Santé • S'ouvrir à d'autres secteurs et institutions clés. <p>Principale option de positionnement: œuvrer à la création future d'une instance de coordination nationale (ICN) en lien avec:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La refonte en cours du système de Santé et les nouvelles instances de gouvernance • La mise en œuvre du plan de préparation à la transition, les financements nationaux pour les programmes des OSC et des secteurs, les contrats sociaux etc. <p>Doit être préparée et se faire de manière graduelle avec les leçons apprises pour garantir les acquis.</p>
Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :
Décisions prises et modalités de prise de décisions
Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance

Point 6 : Validation des documents cadres du CCM : règlement intérieur et politique des conflits d'intérêt

Les documents cadres du CCM, à savoir le règlement intérieur et la politique des conflits d'intérêts, ont été révisés par le Consultant international Wassim, qui a travaillé sur le renforcement de plusieurs aspects du CCM. Ces révisions ont été partagées avec les membres du Bureau avant l'Assemblée générale en vue de leur approbation avant d'être présentées aux membres du CCM. Cependant, les membres du Bureau ont demandé du temps pour les lire attentivement et les partager avec les autres membres afin d'obtenir une approbation finale, basée sur une lecture approfondie des propositions d'amélioration présentées par le consultant.

Point 7 : Signature de la convention de partenariat entre le CCM et l'AMPF

La convention de partenariat pour l'année 2024 a été signée par la présidente du CCM. Cependant, étant donné l'absence de la présidente de l'AMPF lors de la signature, elle prévoit de la signer la semaine prochaine.

Point 8 : Divers

Budget 2024

La proposition de budget présentée par le secrétariat permanent a été approuvée par les membres du CCM.

Evaluation du Secrétariat permanent

Les membres du CCM ont témoigné leur appréciation envers le Secrétariat permanent du CCM pour son suivi constant de tous les dossiers liés à la mission du CCM et pour les efforts déployés afin d'atteindre un niveau de maturité considérable pour le CCM Maroc.

LISTE DE PRESENCE**Liste de présence des membres titulaires**

Nom	Organisme	email
Dr Jalal KASOUATI	Forces Armées Royales Inspection du Service Santé	jalal.kasouati@um5s.net.ma
Mme Maria AMAR	Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) Chef de division	maria.amar@cndh.org.ma
M. Houssine EL RHILANI	Système des Nations Unies ONUSIDA	elrhilani@unids.org
Amal El Karouaoui	Réseau NAWARA	a.elkarouaoui@gmail.com
Dr Mohammed ELKHAMMAS	Association de lutte contre le sida ALCS	m.elkhammas@alcs.ma
M. Mohamed BENSEHLI	Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF)	mohamed.bensehli@ampf.org.ma
M. Mohamed DADSI	Représentant des populations cibles	dadsimed@yahoo.fr
M. Hassan HALIBA	Représentant des populations cibles	malsaha401@gmail.com
Mme Hayat BOUKHRIS	Représentante des populations cibles	Hayat.hayat0673@gmail.com
Dr Boutaina ALAMI	L'Organisation Panafricaine de Lutte contre le SIDA, OPALS	machichiboutaina.12@gmail.com
Pr Zoubida BOUAYAD	SOS Tuberculose et Maladies Respiratoires (SOS TB)	bouayadzoubida@gmail.com
M. Mohammed BAMOU	ANNIBRASS	bamoutif@gmail.com
Mme Samira JABAL	L'Association Nationale de Réduction des Risques des Drogues (RdR)	samirajabal@hotmail.com
Mme Alia Amimi	ITPC-mena	alia.amimi@itpcmena.org

Liste de présence des membres co-titulaires

Nom	Organisme	email
Mme Boutaina EL OMARI	Ministère de la Santé UGFM	b.elomari@programmefondsmundial.ma
M. Mohamed GHAFIR	Association Sud Contre le Sida - ASCS	m.ghafir@ascs.ma
Mme Bouchra SADRAOUI	Association Marocaine à l'aide des personnes tuberculeux	kfarchouba2004@yahoo.es

Nom	Organisme	email
Mme Fatima zohra ET-THAMRY	Représentante populations cibles	etthamryf@gmail.com
Mme Karima EL KHAUDALI	Représentante populations cibles	kima.elkhaou@gmail.com
M. Mohamed HACHIMI	Représentant populations cibles	M. Mohamed HACHIMI

Membres observateurs :

Dr AMINA ELKETTANI, DELM

Dr Soumia TRIKI, OMS

Consultante

Dr Kamal ALAMI

Secrétariat du CCM

Mme Hanaa ELKOUDSSI

ANNEXES (documents en pièces jointes) :

Annexe 1 : Présentation des résultats obtenus dans le cadre de la subvention du FM se clôturant le 31 décembre 2023 et de la nouvelle subvention prenant effet le 1^{er} janvier 2024 ;

Annexe 2 : Bilan du CCM et de ses comités restreints

Annexe 3 : Résultats de l'évaluation approfondie du CCM pour l'année 2022;

Annexe 4 : Présentation sur le positionnement du CCM.